



Présidente : Mme Pierrette BARROT,

Membres Présents :

Mme RADJAI MEBARKA Isabelle en Visio conférence,

MM. Jérôme BOUQUET, Fabrice EREAU, Robert FERNANDEZ, Bernard CHATEAUGIRON, Mario PANGNOUX, Jean-Luc BOLLATI, Christian VALDEC,

Membre invité : Eric CORNIER.

Secrétaire de séance : M. BOLLATI J. Luc

1) Validation procès-verbal.

La présidente soumet à l'approbation des membres du bureau directeur le procès-verbal n° 2 du 13/10/2022. Aucune remarque n'étant formulée, le Bureau directeur adopte ce procès-verbal.

2) Information de la présidente Mme BARROT.

- a) Elle nous informe qu'une réunion du comité de direction de la LFNA est proposée en Visio conférence par le président de la LFNA. L'ensemble des présidents de district ont refusé et demandé une réunion en présentiel.
- b) Elle nous informe que suite aux événements intervenus au sein de la FFF et de la situation du président M. LE GRAET, M. DIALLO est désigné président par intérim jusqu'à nouvel ordre.
- c) Elle présente le dossier sur les conventions d'objectifs du district. Elle commente le tableau et attire l'attention sur le fait de la mise en œuvre de l'ensemble des actions. Toutes les actions décrites et réalisées sont sources de subvention pour le district.
- d) Elle informe les membres du versement de la somme de 35000 € de la part de la LFNA correspondant à la première fraction attribuée au regard des licenciés pour la saison 2022-2023.

3) FINANCES :

Le trésorier général M. Bernard CHATEAUGIRON présente la situation financière. Il attire l'attention qu'un rappel devra être effectué en direction des clubs qui n'ont pas encore versé leur dernier relevé clubs. Il est envisagé de transmettre une lettre de relance dès le 26 janvier 2023.

SITUATION JURIDIQUE :

A la suite de la décision de la commission d'appel de la LFNA qui annule les décisions de la Commission d'Appel du District de la Charente-Maritime prises lors de sa réunion du 14 novembre 2022 sur le dossier d'appel du club de l'US CERCOUX CLOTTAISE les membres décident de poursuivre les procédures juridiques.

De ce fait, il sera engagé la saisine de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF.

RDV CLUBS SUR LES INCIVILITES

Une réunion a été organisée à St germain de Lusignan regroupant certains participants au championnat de 3^{ème} et 4^{ème} division de la zone sud. Sur 25 clubs conviés, 12 étaient présents et 4 se sont excusés de leur absence.

La présidente souligne le parfait déroulement des débats courtois et conviviaux. Au-delà des développements faits par chacun, les échanges ont permis de mettre à jour les difficultés que rencontrent les clubs dans la gestion des comportements des différents acteurs présents lors des rencontres. Chacun est conscient du travail de fond à réaliser pour bénéficier d'un environnement bienveillant et modéré.



MAISON DES SPORTS.

M. Fernandez revient sur les éléments d'étude concernant le devenir de la Maison des Sports.

Il rappelle les faits de la part du Conseil Départemental sur la volonté de la rénovation et reprise les dates de rencontres qui ont eu lieu.

Il informe les membres qu'en l'état actuel du dossier et suivant les propositions de réhabilitation des bâtiments proposées par le conseil départemental, la perte en superficie pour le district serait de plus de 50 %. Ce qui aurait pour incidence d'offrir des moyens fonctionnels trop insuffisants et donc inacceptable pour le district.

De ces propositions, il s'offre au district deux solutions :

1. Acceptation de vendre le bâtiment au conseil départemental, puis de bénéficier d'une réhabilitation conforme au souhait du district.
2. Refus de la réhabilitation conforme au souhait du district et pas de vente.

En conséquence, il présente le projet architectural souhaitable que le district soutiendra lors de la réunion du 2 mars. A ce titre, il précise les souhaits de conservation des locaux et présente une esquisse de plan à l'appui. Après cette présentation, chaque membre évoque ses analyses et surtout les intérêts du district sur chaque option :

- Vente du bâtiment.
- Mutualisation des locaux.

Après échange, tous les membres s'accordent pour poursuivre les démarches afin de connaître les intentions définitives du conseil départemental et du CDOS.

VALIDATION,

La plupart des dates d'organisation des finales coupes et challenges sont validées. Toutefois, concernant les finales seniors, au regard du déroulement du championnat et des dates disponibles pour les reports, une analyse sera faite fin février. De ce fait la date des finales concernant les seniors pourrait être ajustée.

TOUR DE TABLE :

Commission championnat senior

Diffusion à la mi-saison de la situation des accessions-rétrogradations.

Commission du foot féminin

Réunion d'information à Cognac le 21 janvier 2023.

Il informe les membres du toilettage des différents règlements régissant les coupes féminines pour une mise à jour dont ils en adoptent la proposition.

Commission Litiges et contentieux

R.A.S

Commission technique

M. VALDEC est accablé sur le fait que les terrains de football de Saintes soient fermés depuis presque deux mois et que cela a une incidence énorme sur le travail des différentes sections sportives du collège et du lycée. Au regard de tous ces aléas, une solution palliative a été trouvée en utilisant les nouvelles installations synthétiques de Gémozac lors de certains rassemblements. Malheureusement, cela impacte considérablement les modalités de déplacement (moyens, délais, logistique...). Il propose l'étude de faisabilité de transports.

Il informe les membres du déroulement de formation modulaire (mod U9, Mod U11 et certification N°1) au profit des élèves des sections sportives du lycée Palissy.



INFORMATIONS DIVERSES ;

Mme la président fait le point sur les licenciés : à ce jour nous constatons une légère augmentation depuis la fin décembre 2022 à savoir 16281 licenciés.

Elle informe qu'une Formation Initiale des Arbitres a eu lieu à Royan où 15 nouveaux arbitres étaient présents. Elle tient à féliciter MM. BRUNET J. Christophe, Hakim MAHAOUDI ainsi que Mlle PERROGON Chloé qui ont œuvré durant ses 3 journées comme formateurs.

Original signé

Pierrette BARROT

Présidente

J.Luc BOLLATI

Secrétaire de séance